On s'aboune à Lyon, chez: THEODORE PITRAT, Libraire, rue du Pérat; Ve BARBEAU, rue S.t Dominique; LUSY, Libraire, rue + alont, n° 20; Et chez jous les Directeurs de



L'Écho de l'Univers paraît: Les Mardi, Vendredi et Dimanche, Siv Mois;

Un An, 24, 133 1 fr. de clus, par trimestre pour l'Etranger.

De Littérature, Sciences et Dets, et de Comme

Lar une Société de Gens de lettres.

inites à la misère, une so

LYON, 14 FEVRIER 1826.

Un tems superbe, un soleil de printems ont favorisé, dimanche, les dernières folies du carnaval. Les masques se sont amplement dédommagés de la contrariété qu'ils ont éprouvée dans les derniers jours gras. Le pont et le faubourg de la Guillotière étaient encombrés de chars, de voitures et de chevaux. Le Landau élégant de nos aimables du jour promenait mollement la coquette déguisée en vestale. On assure avoir vu, au milieu de cette variété innombrable de costumes de toute espèce, un procureur en corsaire, plus d'on mari en gilles, un huissier en arabe, et un capitaliste en harpagon. La lance innocente des cosaques de Bourgneuf brillait au milieu des flots d'une foule multipliée sur tous les points de cette immense étendue. Il est sâcheux que les nombreux promeneurs n'aient pu jouir du retour par le beau cours Bourbon et le pont Morand. Le peu de solidité du pont provisoire n'a pas permis de courir les risques d'une surcharge aussi considérable. Bref, on s'est amusé, et plus d'un censeur morose de ces jeux du carnaval, en voyant l'expension naïve de la joie, et l'aisance de ce bon peuple qui, en dépit des agitat urs, a donné a démission, aura dit avec l'accent d'une douce confiance :

J'ai ri, me voilà désarmé.

- La Société médico - pratique de Paris vient de couronner un mémoire sur l'usage de l'opium dans le traitement des flogmasies des tissas muqueux, sinoviaux et fibreux; l'auteur de cet ouvrage est M. le docteur Brachet, médecin du grand Hôtel-Dieu de Lyon.

-La Mairie a annoncé la mise aux enchères de la démolition de cinq nouveaux édifices situés sur l'emplacement du quai du duc de Bordeaux, ci-devant rue Pêcherie. Les maisons doivent être abattues au premier juillet. Espérons qu'il sera enjoint cette fois aux adjudicataires de se conformer à leur contrat, et qu'on s'opposera à ce que les employés de la voir e n'en autorisent pas l'infraction en accordant des délais interminables pour la démolition, et l'eulevement des matériaux.

- Deux vieilles masures, dont l'aspect était dégoûtant, vont faire place à un élégant édifice qui est sur le point de s'élever à l'angle des rues Bombarde et St-Jean. Nous ne serions point surpris de voir s'établic au rez-de-chaussée un café brillant situé au centre du pays latin; la Basoche viendrait s'y délasser de ses travaux, et serait par-là dispensée de traverser la Saône pour aller savourer le jus du houblon, qui doit leur faire oublier la poudre des dossiers Il paraît que tous les vieux bâtimens de l'ancienne Bombarde vont disparaître, et seront remplacés par des constructions élégantes.

-Les masures qui bornaient la place Montazet, du côté de la rue des Prêtres, à l'entrée du pont de l'Archevêché. et qui présentaient un coup-d'œil si choquant, sont en pleine démolition : elles vont disparaître, et une vaste maison de six étages avec des magasins magnifiques, va s'élever pour remplacer ce monceau de décompres, L'architecte Cathelin est, dit-on, ce lui à qui le quartier de la Métropôle devra cet embellissement que l'élégace RE du pont voisin rendait indispensalit et faisait désirer depuis long-leins.

- L'expérience et des accident multipliés ont fait reconnaître que la ron de la Guillotière, qui dessert l'une de routes les plus fréquentées du royaume, aurait besoin d'être é argi du double de sa largeur actue le. Plusieurs arches attendent des réparations dont quelques-unes sont assez urgentes. Lorsque les travaux du pont Charles X auront permis, à l'aide de l'activité qu'on y déploie, de livrer au public ce nouveau moyen de communication. on pourrait in erdire, sans trop léser les in érêts du commerce et des deux villes, le passage du vieux pont de la Guillotière, pendant le tems jugé suffisant pour l'exécution des ouvrages dont nous signalons la nécessité. de Vervies. Eli bien

- On parle d'une d'fense, que le maire de la Croix-Rousse aurait adressée à la mascarade du Mercredi des Cendres, de se réunir et de danser dans ce faubourg. Nous ne connaissons ni le motif, ni les circonstances de cet ordre, qui a mérité les honneurs de deux longs articles dans les journaux de cette ville. La troupe joyeuse est allée : dit l'un d'eux', faire entendre des vivats sous les senêtres de l'aucien magistrat de cette commune. Il n'y a pas de mal jusque-là: il est bien que tout le monde vive : un bon prince l'a dit. Ce petit événement sera encore une bonne fortine, que ne manqueront pas d'exploiter certains journaux de Paris. Il nous vandra un petit assaisonneme t d'épigrammes, où le retrain obligé sur les enfans de Loyola ne sera pas épirgne. Nous attendrons, pour nous prononcer sur ce grave sujet, que l'autorité ait donné aussi ses renseignemens; alors nous pourrons juger eu pleine connaissance de cause.

M. de Lacroix-Laval a envoye aux deux familles, que l'incendi de la rueJui. verie a réduites à la misère, une somme suffisante pour réparer une aussi grande infortune. Il est venu à leur secours de ses propres deniers. Cette manière de souscrire vant bien, le don patriotique d'un écu à la famille d'un homme qui payait un impôt foncier de 1,000 fr. Le limonadier, qui avait pris ces deux familles sous sa protection généreuse, peut clorre son registre de souscriptions I a benfaisance n'a besoin ni d'osteptation, ni de publicité, ni dannel A la multitude. Elle entend la voir du malheur, et elle accourt le soulager. Le nouveau maire ne pouvait signaler le commencement de son administration par an plus noble trai de régitable popularité Indépendans par devoir et par caractère, quand nous louons le pouvoir nous ne sommes pas suspects.

and the state of the section of the On se rappe le que le comité des souscriptions pour la famille du général Foy, avait annouce, per la voie des journaux, que les sommes recueillies à Lyon seraient consacrées à la construction d'un hôtel magnifique ; qui devait être offert aux enfans du député de Vervins. Eh bien! ces sommes fournissent à peine de quoi achater un étage. Cette triste vérité est proclamén par l'un des journaux qui a fait desplus d'appel à l'opinion, publique pour bette grande, opération. Ce résultat ni us était connu depuisatong-tems; il me ub a convenait, pas, de le proclamme ; mais nous le signalous ... puisique conkaguiavaignt, intéret et massique de le teachers en fant l'aven le plus formel, Pour nous ; nous mo trerons les ruines de Salins, les décombres encore funans de Vist zille, et ne nous lasserous pas d'intoni quer la hienfaisance nationale nen fare eur de ces deux grandes infortunes, il

Nous regarderiens comme une véritable profanction les efforts qu'on nous verrait faire pour détourner de ces deux sujets de larmes la chauté de nos concitoyens.

TRIBUNAUX.

La police correctionistle s'est occupée, dans l'une de ses dernières séances, d'une affaire de vol de soie, où figuraient des individus qu'on appette vulgairement, à Lyon, piqueuxs d'once, Une femme Roland à été condamnée à deux mois d'emprisonnement, et le sieur Lacollonges, assis mass.

Espérons que les fabricans connaîtront assez teurs veritables intérêts, pour dénoncer, saus ménagement, à la justice répressive, ceux qui se reudent couphbles de ce trafic dangerdux, et qui progrant à l'auviler. l'occasion et la facilité de dérober les matières que le maître lui confic. Véritables mecleurs y ces mistrables, presque toujours, impunis, étalent des fontunes seandaleuses, dont ils osent avouger l'origine. Le ministère public secondera, nous notations pas, de tont sou pouvoir les démandres que feront les fabricans pour découvirée faire réprinterice genre dé vol.

On fait de l'opposition partout sans courir aucun ris ue , et la politique nous poursuit jusqu'au bal masqu'e Dimanche dernier, au bal du Grand-Théamanche dernier, au bal du Grand-Théamanche dernier, au bal du Grand-Théamanche dernier, tre, un masque à debité à haute et intelligible voix que pièce de vers du crû as ez platement écrite, et d'rigée tout-la fois et contre les prêtres , le pape, le progham jubilé, et mênse contre Ladministration, L'auteur prétend que notre théâtre va disparaître et se fermer pour faire place à une communante de Jésuites, et termine une serie de injuvais calembourgs et de plats jeux de mois contre la confession et les cérémouses de notre religion, par ces deux yers, qu'un speciateur de cette parade rigicule à pu recueil ir aumilieu dun vacarme universel « Qui , qvous irez e tendre un gros curé qui

preche, setting ils another to your permettra you, pour theatre et hal, vous permettra of in the inferior and in service and a large property of the property of the inferior of the inferior

Lasses, aux applandissements oc certains, phises, and marepets is on the altrois repulses, aux applandissements oc certains,

compères apostes pour provoquer le, battemens de mains des badauls. Les agens de l'autorité, chargés de la surveillance des bals, penseraient-ils que leur scul emploi consiste à réprimer les mêlées générales et les violences ouvertes; que la religion, les mœns et l'ordre public sont des objets de luxe et de superflu qui ne sauraient les concerner, et qu'i s sont là pour constater seulement que tout s'est passé sais coups de poings?

- Le vol commis chez MM. Seriziat et Carrichon, quai St-Benoît, a donné lieu à une correspondance suivie entre un journal et divers marchands di vin et limonadiers du voisinage. Les clofs du magasinale, cas négocians étaient dégosées, à ce qu'il paraît ; dans un café voisin, où l'on pense que les volcurs ont pu se procurer l'empreinte au moyen de laquelle ils ont fabriqué des fausses clefs qui ont servi à la consommation du vol. Plusieurs débitans de boissons du quartier obt eru devoir écarter d'eux l'idée, qu'ils ont reçu ces cless si fatales; enfin le sieur Poucet. qui exerce la même profession près du magasin dont il s'agit, et qui ne peut niert sa qualité de dépositaire, prend soin de faire imprimer qu'il est un honnête liomme, ce que personne ne conteste, et que M. le commissaire de police est un habile fonctionnaire qui découvrira les voleurs : c'est le vœu que nous formons avec M. Poncet.

Le café des Victoires, ouvert place des Célestins, offrait une idée neuve et piquante dans l'exécution; mais le limonadier a voulu faire des réputations militaires; rayer du Panth on, qu'il a voulu élever à la gloire française, quelques noms qui, pour ne pas lui convenir, étaient loin de mériter d'être exclus d'une galerie de généraux célèbres. On s'est permis d'effacer plusieurs marcellaux et un grand nombre de capitatines fameux, parmi les genéraux divisionnaires. Les portraits des officiers généraux omis sont remplacés par des noms obscurs, qui n'ont brillé que sur up ou deux champs de bataille. Il paraît que le enéateur de set établissement ne voit pas de traits glorreux dans notre carrière militaire, ayant 1789. C'est en effet de là que date l'histoire de France pour nos esprits forts. Il semble qu'avant cette époque un voile épais d'ignorance et d'avilissement couvrait la patrie des Turenne et des Condé.

Le café des Victoires a jugé, sans doute, que les im ges de ces vieux guerriers dépareraient sa galerie, et offusqueraient les regards de certains habitués. Du reste, l'idée est heureuse; et si le local était plus vas e; si les méda llons, au lieu d'être entassés au plancher, ce qui force le specta eur à se mettre dans une position génante pour se livrer à l'examen de ces portraits, décoraient les murs du café; si enfin l'exécution en eût été confiée à une main impartiale, le Public, qui sait toujours gré de ce qu'on fait pour ses plaisirs, distinguerait, entre tous les autres, cet étab issement, qui est au surplus favorisé par son heureuse position.

-L'étranger, en arrêtant ses regards sur la facade de notre Hôtel-de-Ville, demande quel est le vandale qui a dépouillé l'écusson du milieu des ornemens qui le paraient autrefois. Le Lyonpais est forcé de lui répondre que , depuis vingt-cinq ans, les divers fon tionnaires municipaux, qui se sont succédés, ont tour-à-tour concu des projets de réédification ; qu'un échafaudage relatif à ce médaillon a figuré, pendant dix ans, contre cette facade qu'il déparaît, et que rien n'est encore determiné à cet égard, non plus que pour la reconstruction intérieure de la grande salle, dont les agencemens ne sont que provisoires, de puis le 14 juillet 1804, jour où elle devint la proie des flammes. Une sage lenteur est toujours nécessaire dans une saine administration; mais un quart de siècle était suffisant pour reparer une salle et restaurer une façade.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

L'Abrégé des cultes, de Dulaure, vient d'être saisi chez plusieurs libraires de la Capitale, par ordre de l'autorité. Tant que les ouvrages de cette nature circulent librement, notre devoir et nos principes invariables nons prescrivent de combattre leurs doctrines re-

ligieuses. Mais, lorsque la justice a interposé la puissance de son pouvoir, lorsque de tels écrits sont déférés à la censure des magistrats, notre conduite doit être de garder un silence profond, qui nous est dicté, autant par le respect que nous devons aux tribunaux et à l'indépendance de leurs attributions, qu'à l'obligation que nous avons contractée, en commençant notre carrière, de ne jamais oublier ce que nous devons aux convenances et à un écrivain accusé.

-L'intendance sanitaire de Marseille a appris qu'une maladie contagieuse s'était declarée à Carthagène. Elle a pris de suite une délibération par laquelle elle a assujetti à une quarantaine de rigueur les provenances de ces contrées Les citoyens recommandables, qui composent cette salutaire institution, ont sans cesse les yeux ouverts sur les dangers que court la santé publique, et c'est à leur zele infatigable que nous devous l'inappréciable avantage de lire, sans crainte et sans préoecupation, le triste récit de ces fléaux qui désolent périodiquement une partie du midi de l'Europe.

- La réception de M. le duc Mathien de Montmorency, élu membre de l'académie, en remplacement de M. Bigot de Préameneu, est un de ces événemens auxquels les feuilles publiques et le monde littéraire ne peuvent rester indifférens. Cette solennité aca lémique, qui avait pour t moin une princesse auguste, a eu lieu le 9 février. Tout ce que la cour, le clergé et la capitale comptent de notabilités de tout genre, s v pressaient en foule. M. Daru a répondu au récipiendaire. Les Journaux de toutes les couleurs s'accordent à porter sur le discours de ce dernier un jugement favorable. La finesse d'aperçus, ie tact x juis et l'élégance de M. Daru, n'ont pas besoin dêtre signales. Le Public savant y est depuis long - tems familiarisé. Un illustre col·égue du nouvel académicien a terminé la séance par la lecture d'un morceau d'histoire. Dire que ce fragment était digne de son auteur, c'est en avoir fait l'éloge.

Le marquis de Cocharel, ancien

député de St-Domingue à l'assemblée con titua to, vient de terminer sa carrière à l'âge de 85 ans. Le feu Roi, pour récompenser 50 ans de fidélité, lui doena le brevet de maréchal-de-camp honoraire. Entouré des larmes de sa famil e, il est mort avec la résignation du chrétien et la tranquillité du juste. Cette perte nous rappelle le petit nombre auquel se trouvent maintenant réduits les membres encore vivans de cette première assemblée politique, à laquelle nous devous la constitution de 1791.

** Le fameux hôtel d'Angleterre, disent les Journaux, vient d'être fermé par ordre de la préfecture de police.

Qu'est-ce que l'hôtel d'Angleterre, demandent les personnes qu'il n'ont pas fait le voyage de la capitale?

L'hôtel d'Angleterre, leur dironsnous, est situé à Paris, dans la rue
St.-Honoré, en face du Palais-Royal,
la porte cochère à côté i du celèbue
café de la Regence. Au premier étage
de cet hôtel, sur la cour, étaient deux
ou trois vastes salles, ouvertes jour et
nuit aux amnteurs du jeu de piquet, et
que tout observateur, de passage dans
la ville aux enchantemens, ne manquaît
jamais de visiter.

Il est bon, en effet, d'avoir une idée de toutes choses, et le singulier établissement de l'hôtel d'Anglerre méritait attention.

Qu'on se figure une quinzaine de tables, occupées par des gens de la dernière classe du peuple, jouant, dans l'espace de quelques heures, le produit de plusieurs journées de travail. Derrière les joueurs se tenait debout un ramas d'oisifs et de curieux, la plupart dans un affreux dénûment, et quelques-uns faisant des paris de 251, 50, 75 centimes. Sur les chaises qui garñissaient le pourtour des salles, dormaient étendus des malheureux sans dom cile, que e tems en tems les terribles offi iers de paix envoyaient à l'hôtel de la Préfecture pour y passer le resterde la nuit. La fumée des quinquets, jointe aux émanations qui s'échappaient des corps et des vêtemens de cette foule d'individus presque tous crottés et déguenillés, répandait dans ce local bizarre l'odeur la plus infecte; mais aucun des habitués ne craignait, à ce qu'il paraît, d'être asphyxié

Tel est l'hôtel d'Angleterre où l'on a vu se réunir, pendant plus de vingtcinq ans, les dupes et les escrocs des douze arrondissemens de l'eris, et où les mouchards, les cartes en main avec les antres, étaient encore les plus habiles dans l'ari de trompant les

VARIETE SELVON E Un individu, qui faisait le commerce à Paris, vient d'être condamné anx travaux forcés à perpétuité pour crime de banqueroute frauduleuse. Dans cette position, il est néanmoins recherché en mariage par une jeune personne qui a figuré aux débats, devant la cour d'assises, comme principal témoin. Cette bizarrerie, unique dans les Annales judiciaires et conjugales, ne peut s'expliquer que par une ancienne intimité, et la foi jurée poussée jusqu'au scrupule. Que deviendra cette union malheureuse, ou plutôt ce sacrifice volontaire, si la clémence royale, sollicitée en faveur du condamné, ne vient pas adoucir la rigueu de la peine prononcée contre lui ? Un trait de cette nature est rare dans notre époque si féconde en sermens de toute espèce, et où la foi gardée n'est qu'un meuble gothique, un souvenir de vieille féoda-

disait que, pour faire un bon mariage, il faliait que le mari fût sourd et la femme aveugle.

MODES.

eo i

Rien ne ressemble d'avantage à un bracelet gothique que la garniture de certaines robes de bal.

Beaucoup de jeunes personnes ont pour garmture d'une robe de bal en crépe, en tulle, ou en gaze brochée, un gros bouillon sur lequel sont alternativement placées des marguerites et des rosettes de satin. Deux rouleaux de satin bordent ce bouillon.

Le gros de Naples blanc est fort à la mode en soirée. Cependant, pour la grande parure, les femmes entre deux àges lui préfèrent la

moire blanche, ou bleu-raymond, rose-haïti. Le rose-aaïti est un rose vit, ainsi nommé ans donte à cause de la vivacité de la chaleur qui règne dans la colonic d'Haïti.

En toilette, la coissure la plus à la mode pour les grandes élégaates, est un bonnet de gaze lisse, rose ou blanche, sur le devant duquel des rouleaux de satin forment des deuts de loup: le dessus est bouillonné et recouvert par cinq ou six larges et iongues plumes d'autruche, qui tourneut en spirale, et dont les pointes descendent jusque sur les épaules.

Les chapeaux les plus nouveaux sont de moire blanche et ont des liserés de satin écossais. Des rosettes et des roses panachées en forment la garuiture.

Toujours des béreis, les uns élevés, les autres plats comme une galette. On les orne de tresses d'or, de fourrure, de plumes roides ou flottantes.

On a vu, aux bouffes, quelques beaux fils enveloppés de manteaux écossais à très-grands carreaux rouges et verts. Leurs manteaux différaient de ceux des dames en ce que, au lieu de trois collets en pélerine, ils n'en avaient qu'un.

Au bal, la cravate d'un élégant est tendue sur un col roide. Dans le bas, elle forme trois plis réguliers, et une rosette sans houts. Par derrière, elle est attachée au moyen d'une boucle d'argent.

Décès survenus à Lyon, du s.er au 11 février inclus.

Magdinier (Antoinette), agée de 68 ans, rentière, rue Pizay .- Pierron 'Claude-Marie), 28 aus, avocat, place du Petit-Change,-Blanchard (Antoine), 81 ans, marchand de dentelles, grande rue Mercière.-Biston (Jean) , 77 ans , lieutenant retraité, rue Coisevox.-Desseches, veuve Courrat, 78 ans, rentière, rue des Colonies.-Muller, veuve Richard, 70 ans, rentière, rue St-Polycarpe.-Jury (B. nost), 72 ans, commis-né-gociant, rue Ste-Monique-Petinier, veuve Petit, 82 ans, rentière, rue Przay.-Pestlon, femme Pellion, 53 ans, marchand cirier, pl. des Cordeliers, -Robert (Jean-Baptiste), 56 ans, épicier, pl. du Plâtre, -Grevillet (Joseph), 78 ans, rentier, rue du Plat. - Durozat (Antoine), 75 ans, prétre, rue Buissou. - Gov, remme Bal, 70 aus, négociant, rue de l'Arbre-Sec. -Buyat, veuve Quidant, 76 ans, rentière, rue de la Quarantaine .- Merle, veuve Benoit, 81 aus, rentière, rue Bellecordière. - Dussaussoy, comtesse de Romanet, 29 ans, propriétaire, rue du Plat.-Philippe dit Mottet (Antoine), 69 aus, rentier, rue Boucherie-des-Terreaux, -Brunet, femme Janin , 56 ans , reutière , rue St-Dominique.-Verdat , veuve Rouvière , 43 ans , reutière , place des Célestius. -Cattin, veuve Cadier, 80 ans, rentière, montée des Epies. - Tribollier, veuve Triboullet, 60 ans, rentière, aux Mussues. -Hausser, femme Prost, 49 ans, entrepreneur des ponts et chaussées, place Louis-le-Grand.

AVIS ET ANNONCES. VENTE IMPORTANTE.

1. Le soussigné a l'honneur de prévenir le

public que l'on pourra se procurer chez lui des actions pour les b.cns ci-dessous, ainsi que le le Prespectus français gratis.

Venie d'use terre seigneuriale, autrefois possession aliadiale de monseigneur le prince de Metternich. Cette grande terre, si renommée dans toute l'Euro, e à cause de son excellent vin, est située dans les plus belles parties du R hingan, à quatorze lieues de Francfort-sur-le-Mein.

Le produit moyen de chaque aunée est à neu près 43,000 houteilles de vin. Ce vin est extremement recherché dans toute l'Europe et est d'un prix très-élevé.

C'est cette superbe terre et ses dépendances, ainsi que la grande maison y appartenant, qui composent ensemble le gain principal. Le deuxième gain consiste en onze pièces de vin de 1319, produit et tiré sur cette terre d'une valeur de 34,000 fr. — Troisième gain, pièces de vin de 1818, également produit de cette terre d'une valeur de 12,000 francs. — En outre, il y a encore 1205 gains principal en argent

Le tirage aura lieu le 30 mars 1826. Prix des actions, 25 fr. Sur cinq actions prises ensemble le sixième sera délivré gratis. Les numéros qui auront obtenu des primes seront portés à la connaissance du public par la voie des journaux et des listes officielles de tirage. Tes paiemens pourront se faire en mandats sur Paris ou Lyon, ou autres places de commerce.

F. E. Fulor.

S'adresser directement à M. F. E. Fulot ba quier, rue Tous-les-Saints, n.º 40, Francfort-sur-le-Mein.

6. Un homme de trente-six ans, exercé dans la comptabilité, désire trouver dans une maison de banque ou de commerce, une place de caissier : il don ierait de bons reuseignemens, et fournirait le cautionnement qu'on exigerait.

exigerait.
S'adresser au bureau de l'Echo de l'Univers, rue du Pérat.

BOURSE DE PARIS.

COURS AUTHENTIQUE, 11 février.

Cinq pour cent, 98 f. 40 c. 50 c. 60 c. 50 c.
Tross pour cent, 64 f. 15 c. 20 c. 40 c.
Rente de Naples, 72 f. 90 c.
Rente d'Espagne, 8
Emprunt royal d'Espagne, 47 1/2.
Emprunt d'Haïti, 775 fr.
Action de la banque, 2030 fr.

THEATRES.

GRAND - THÉATRE. — Valerie, comédie.

Adolphe et Clara ou les deux prisonniers;

La fille Soldat , ballet-pantomime.

CELESTINS. — Le Chemin creux ou les Meurtriers et le témoin, mélodrame,

Le Chiffonnier ou le Philosophe nocturne,

Le Médecin des dames on le Tartuffe en amour, vauleville.

Fille ou Garçon, ou la Petite orpheline, vaudeville.